

# SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf Novembre à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

**Présents** : Mrs. SUARD, LAGNEAU, BRIERE , CHAPERON, SUCAUD, BLANVILLAIN  
Mmes : PINGAULT, RETAILLE F, RETAILLE C

**Absents excusés** : Mr. HAIMET, Mme CHEMIN

Mme PINGAULT a été désignée secrétaire.

## CLECT du 16 novembre 2017 ( Commission des charges CDC )

Mr le maire remet au conseil le tableau des attributions de compensation fiscale suite aux transferts liés à la fusion  
Après délibération le conseil municipal donne un avis favorable sur l'ensemble des points de la CLECT

## HONORAIRES MAITRE D'ŒUVRE ET ARCHITECTE :BATIMENT COMMUNAL

A ce jour le conseil municipal est en attente d'une proposition du maitre d'œuvre pour trouver un architecte,  
Afin de déposer un permis de construire.

## PRIME DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL

Après délibération le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2017 les primes suivantes :

Mme DAWIEC	la somme de 25 €
Mme GORET	la somme de 165 €

## TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE

Après délibération le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs de location de la salle communale  
Pour les habitants de la commune le weekend 60 € / la journée 30 €  
Hors commune le weekend 90 € / la journée 45 €  
Possibilité pour les habitants de la commune de louer chaises et tables pour 10 à 30 € suivant la quantité .

Il sera demandé à la remise des clés un chèque de caution de 300 € libellé à l'ordre du trésor public .

## DEVIS PORTAILS

Mr le maire présente deux devis , le conseil municipal retient celui des Forges de la Vallée pour un montant de 6200 €.

## DEVIS ORDINATEUR

Le conseil municipal donne son accord pour le devis de Delorme Informatique pour un montant de 621 €.

## RAPPORT DE L'EAU

Le conseil municipal valide ce rapport.

## ECRITURE COMPTABLE : INTEGRATION FRAIS D'ETUDES

Le conseil municipal donne un avis favorable .

## QUESTIONS DIVERSES

La date retenue pour les vœux du Maire et la galette des rois est le samedi 20 Janvier 2018 à 15h .